



L'ÉTAT AUX CÔTÉS DES ELUS

Transition écologique : boîte à outils des élus

Le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires a conçu une boîte à outils à destination des élus des collectivités territoriales comprenant les principales ressources et des aides concrètes pour leur permettre de mettre en oeuvre des actions pour faire avancer la transition écologique.

L'ensemble des thématiques de la transition écologique sont traitées : mobilités, transports, prévention des risques naturels, actions de préservation de la ressource en eau, préservation de la biodiversité, protection de la santé, logement et aménagement du territoire, rénovation énergétique, économie circulaire, gestion des déchets.

Avec en plus, des outils pour faire participer les citoyennes et citoyens et des aides transversales : solutions d'élus, plateforme Aides-territoires, la boussole de la transition écologique, etc.



[Cliquez ici pour en savoir plus](#)

Les élus et leurs techniciens formés à la police de l'urbanisme



Entre juin 2023 et mars 2024, plus de 200 élus et techniciens ont pu assister à l'une des quatre séances d'information sur la police de l'urbanisme, dont la dernière a été ouverte par Mme la préfète, le 19 mars à Privas.

Ces rendez-vous ont été complétés par des formations dispensées par la DDT aux personnels des collectivités afin qu'ils puissent efficacement assister leurs élus lors de leurs interventions en cas d'infraction aux règles d'urbanisme. Celles-ci seront ainsi fiabilisées juridiquement, et plus efficaces en particulier par la mise en place d'astreintes administratives lorsqu'elles s'avèrent possibles.

Ce dispositif a été complété par l'envoi récent aux maires et présidents d'EPCI d'un « kit police de l'urbanisme » dont les modèles pourront être utilisés dans le cadre des procédures.

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)

L'ÉTAT AUX CÔTÉS DES TERRITOIRES

Prime "sortie de la vacance" ruralité



Depuis le 1er avril 2024, une prime de « sortie de la vacance » permet d'inciter la mise en location des logements vacants dans les territoires ruraux (communes des classes 5, 6 et 7 de la grille de densité de l'INSEE à 7 niveaux).

Cette prime s'inscrit dans le programme national France Ruralités piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Ainsi, ce sont 75 % des communes du programme Petites Villes de Demain qui sont concernées par cette prime.

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)

Le Comité départemental de l'eau

Le Comité départemental de ressource en eau rassemble l'ensemble des actrices et acteurs de la politique de l'eau du département. Ses membres se sont réunis le mardi 29 avril 2024 sous la présidence de Madame la Préfète de l'Ardèche. Ils ont pu faire un bilan de la saison 2023, un point de situation des ressources en eau sur le département et préparer la gestion de la période estivale. Ce comité a également été l'occasion de présenter le suivi de la feuille de route des 31 mesures prioritaires pour l'eau en Ardèche, notamment à travers plusieurs actions mises en place.

La situation hydrologique actuelle est satisfaisante à l'échelle départementale, sans préjuger d'évolutions à la baisse qui peuvent être rapides en l'absence de précipitations.

Les membres du Comité départemental de Ressource en eau ont rappelé l'importance de la responsabilité de l'ensemble des acteurs pour une sobriété des usages. Ils ont pris l'engagement collectif de se réunir dès que nécessaire et de se concerter pour une bonne gestion commune de la ressource en eau.



Feuille de route départementale - La ruralité



Une feuille de route départementale sur la ruralité a été signée le 29 avril dernier à Coucouron, en présence notamment des associations d'élus signataires.

Cette feuille de route permet de projeter l'Ardèche dans le Plan France Ruralités construit autour de 4 axes par le gouvernement :

- Soutenir davantage les communes rurales dans la conduite de leurs projets grâce au nouveau programme de l'ANCT "Villages d'Avenir",
- Reconnaître et rémunérer la contribution des territoires ruraux à la planification écologique (dotation biodiversité de 100 M€ pour les aménités rurales),
- Apporter des solutions aux problèmes du quotidien des habitants des campagnes grâce à un ensemble de mesures concrètes et immédiates,
- Pérenniser les zones de revitalisation rurale.

[Cliquez ici pour consulter la feuille de route](#)

Restitution des travaux de l'AMI pour le territoire du sud Ardèche

Une réunion de restitution de l'étude sur le maillage vétérinaire réalisée en 2021 dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt national, a eu lieu le 22 mai dernier à la Chambre d'Agriculture en présence d'élus, de la Préfète, de la DDETSPP, du Groupement de Défense Sanitaire, du Conseil Départemental et de représentants des vétérinaires (Ordre National et Régional, Syndicat).

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)



La première conférence territoriale des EnR



La première conférence territoriale des énergies renouvelables (EnR) s'est déroulée le mercredi 12 juin 2024, avec au programme :

- Les obstacles à l'accélération des EnR ;
- Le rôle stratégique et incontournable de chaque EPCI pour le développement des EnR sur son territoire ;
- L'élaboration des zones propices à l'implantation des énergies renouvelables (ZAEEnR).

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)

L'ÉTAT AUX CÔTÉS DES ARDÉCHOISES ET ARDÉCHOIS

Les contrats aidés

Un contrat aidé permet à l'employeur de bénéficier d'aides pour diminuer le coût de l'embauche.

Ce type de contrat en CDI ou CDD est réservé à des personnes qui ont des difficultés pour accéder à l'emploi relevant de divers statuts : les demandeurs d'emploi de longue ou de très longue durée (par exemple les personnes ayant 12 mois de chômage dans les 18 mois précédents, ou 24 mois dans les 36 mois précédents), les bénéficiaires de minima sociaux tels que l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou le RSA, les personnes en situation de handicap, les personnes de plus de 50 ans au chômage, les jeunes sans aucune qualification, etc.

En Ardèche pour les collectivités et les associations :

- Plus de 200 contrats peuvent encore être proposés dont plus d'un tiers pour des bénéficiaires du RSA.

Pour les entreprises :

- 28 emplois francs peuvent être proposés.



[Cliquez ici pour en savoir plus](#)

Politique de la ville

Quartier 2030 : Des engagements forts pour les quartiers d'Aubenas, Annonay, Privas et Le Teil.

Les contrats « quartiers 2030 » finalisés le 31 mars 2024 sont la formalisation de projets de territoires construits avec les habitantes et habitants, les associations et les élus pour tenir compte des spécificités locales. Ils réitèrent notre ambition : mobiliser tous les leviers pour améliorer véritablement la vie quotidienne des 8100 habitantes et habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

L'État soutient financièrement ces quartiers en injectant près de 800 000 € / an afin de leur permettre de sortir de la situation de décrochage socio-économique dans laquelle ils se trouvent.

Zoom sur l'opération quartier d'été

L'opération quartier d'été est reconduite avec une dotation de 50 000 € pour les 5 quartiers politique de la ville ardéchoise.

Un objectif simple : Amener les vacances au cœur de nos quartiers et apporter un soutien au plus grand nombre en proposant des activités culturelles, sportives et de divertissement aux habitantes et habitants des quartiers.



ANAH – Aides à la rénovation énergétique à l'attention des propriétaires bailleurs



La rénovation énergétique des logements répond à trois enjeux : lutter contre le changement climatique, vivre dans un logement plus qualitatif et réaliser des économies d'énergie. Tout en agissant concrètement pour le climat, la réalisation de travaux de rénovation énergétique permet d'améliorer le confort des logements et de réduire la facture énergétique des Françaises et Français.

Le budget prévisionnel de la délégation ANAH de l'Ardèche dépasse en 2024 les 17 millions d'euros. En 2023, le budget était de 9,5 millions. L'effort de financement des travaux d'amélioration de l'habitat est ainsi majeur.

Afin de massifier la rénovation des logements, l'Anah oriente ces aides à la rénovation énergétique sur deux axes :

- La rénovation globale et performante des bâtiments
- La rénovation par geste de travaux

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)

Fièvre hémorragique de Crimée-Congo : adopter les bons gestes pour se protéger



En octobre 2023 et pour la première fois en France, le virus de la fièvre hémorragique de Crimée-Congo (FHCC) a été détecté dans des tiques de l'espèce *Hyalomma marginatum* collectées sur des bovins dans les Pyrénées-Orientales et en Corse.

La FHCC est une infection causée par un virus qui peut provoquer chez l'humain de la fièvre, des frissons, des troubles digestifs et, dans de rares cas, une maladie hémorragique avec des saignements incontrôlés

Bien qu'aucune contamination humaine n'ait été signalée sur le territoire à ce jour, il convient, en période estivale, d'adopter les bons gestes pour se prémunir contre ce virus.

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)

ON PARLE DE NOUS

Concours CUBE ÉTAT - La préfecture de l'Ardèche à la 1ère place

Depuis le 1er novembre 2023, la préfecture de l'Ardèche participe à la première édition du concours CUBE ÉTAT. Il s'agit d'une compétition entre bâtiments publics visant à réaliser des économies d'énergie, avec un accompagnement du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA).

Parmi les participants se trouvent des sites emblématiques comme l'Opéra Garnier, le Quai d'Orsay ou l'Arche de la Défense.

Sur la saison écoulée, la préfecture a obtenu la 2ème place en termes d'économies d'énergie (19,2% d'économies par rapport à une année type) et la 8ème place en réduction des émissions de gaz à effet de serre (21,2% de réduction), toutes catégories confondues. Ces performances permettent à la Préfecture de l'Ardèche de finir à la 1ère place de la saison dans sa catégorie.



L'opération SAM au Festival Aluna

La préfecture de l'Ardèche a invité Sam à passer quelques jours en Ardèche à l'occasion de l'Aluna Festival à Ruoms.

Trois équipes de bénévoles de la préfecture de l'Ardèche, de la DDFIP, et des IDSR ont donc accompagné la mascotte de la prévention routière les 27, 28 et 29 juin derniers.

Au programme : vente du cocktail de Sam sans alcool, échanges, distribution de goodies, d'éthylotest et de prévention dans une ambiance festive et décontractée. L'occasion de pouvoir échanger avec les festivalières et festivaliers et les différent(e)s actrices et acteurs du festival avec la présence de la préfète Sophie Elizeon, et les sous-préfets Gwenn Jeffroy et Marc Coutel.

Un concours photo invitait également les festivalières et festivaliers à se prendre en photo aux côtés de Sam pour gagner des tours de Ferrari ou de moto sur le circuit d'Ales. Une action qui a rencontré un grand succès.

Cette mission était aussi l'occasion pour la préfecture de l'Ardèche de mettre en lumière sa nouvelle campagne de communication estivale réalisée en partenariat avec l'entreprise Icoale Chèvre & co.

Une nouvelle mission réussie pour Sam !

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)

